AR PREFECTURE
006-240600593-20210325-210313A-DE
Reçu le 01/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

OBJET :
Avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels

Décision n° 21 03 13

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance non ouvert au public mais retransmis en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : *Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Mesdames Sandrine Guglielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallaury, Madame Christiane Blanc-Ricort, formant la majorité des membres en exercice.*

Absents représentés : *Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda ; Madame Nicole Colombo par Armand Gasiglia.*

Absents : *Messieurs Robert Nardelli, Cyril Piazza, Michel Lottier, Jean-Marc Rancurel, Edmond Mari, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Jacques Saulay, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo.*

Monsieur Jean-Claude Vallauri a été nommé secrétaire de séance.

Le Président rappelle que par décision n° 19 10 14 en date du 10 octobre 2019, la CCPP a passé avec la société Sud-Est Assainissement un marché pour le traitement des ordures ménagères résiduelles à l'usine d'incinération Sonitherm de Nice.

Le terme de ce marché est fixé au 31 mars 2021, date connue de fin de la DSP Sonitherm au moment où le marché a été signé.

Or il s'avère que la DSP Sonitherm sera prolongée avec Sud Est Assainissement jusqu'au 22 juillet 2021.

Par conséquent, il est proposé de passer un avenant de 4 mois au marché actuel pour porter sa date de fin au 31 juillet 2021.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,

après en avoir délibéré,

- **autorise** le Président à signer l'avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels portant sa date d'échéance au 31 juillet 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LE PRESIDENT
M. LAVAGNA

Nombre de conseillers en exercice : 38

Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0